



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 mars 2005

Résolution 1585 (2005)

**Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 5137^e séance,
le 10 mars 2005**

Le Conseil de sécurité,

Rappelant ses résolutions 1547 (2004) du 11 juin 2004, 1556 (2004) du 30 juillet 2004 et 1574 (2004) du 19 novembre 2004,

Se déclarant à nouveau prêt à appuyer le processus de paix,

Décide de proroger, jusqu'au 17 mars 2005, le mandat de la Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan (UNAMIS), établie par sa résolution 1547 (2004);

Décide de rester activement saisi de la question.

